

# Voyage, hospitalité et morale dans le Supplément au Voyage de Bougainville de Diderot

Mestahi, Ayman

Département de Langue et Littérature Françaises, Université Moulay  
Ismail, Meknès, Maroc

Laboratoire Interactions Culturelles et Discursives, Tours, France

[mestahiayman@gmail.com](mailto:mestahiayman@gmail.com)

[ayman.mestahi@etu.univ-tours.fr](mailto:ayman.mestahi@etu.univ-tours.fr)

ORCID [0000-0003-2490-1287](https://orcid.org/0000-0003-2490-1287)

---

## Résumé

---

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'hospitalité à Tahiti découlait d'une société basée sur l'échange et la paix sociale. Mais avec l'arrivée des explorateurs européens, notamment de Bougainville, cet « état de nature » a été perturbé. Parallèlement, Diderot souligne dans son *Supplément au voyage de Bougainville* que l'Europe aurait perdu la vertu de l'hospitalité en faveur du commerce et de la propriété. Si les insulaires de Tahiti sont restés satisfaits par les limites qu'imposent leurs besoins « naturels », c'est qu'ils n'ont pas cherché les besoins superflus de l'homme civilisé pour des raisons apotropaïques. Ainsi, la critique du voyage de Bougainville par Diderot nous révèle ainsi les contrastes entre les cultures sociétales et souligne par-là les conséquences de l'esprit de commerce européen sur la morale et l'hospitalité des sociétés.

---

## الملخص

---

في القرن الثامن عشر، كانت الضيافة في تاهيتي متجذرة في مجتمع قائم على التبادل والسلام الاجتماعي. لكن مع وصول المستكشفين الأوروبيين، وخاصة بوغانفيل، تم انتهاك هذه "الحالة الطبيعية". وفي الوقت نفسه، يشير ديدرو في ملحق سفر بوغانفيل إلى أن أوروبا كادت تفقد فضيلة الضيافة لصالح التجارة والملكية. وإذا ظل سكان جزر تاهيتي راضين بالحدود التي تفرضها احتياجاتهم "الطبيعية"، فذلك لأنهم لم يسعوا إلى تلبية الاحتياجات الزائدة عن الحاجة للإنسان المتحضر لأسباب أمنية. وهكذا، فإن نقد ديدرو لرحلة بوغانفيل يكشف لنا التناقضات بين الثقافات المجتمعية في القرن الثامن عشر، وبالتالي يؤكد عواقب روح التجارة الأوروبية على أخلاق المجتمعات وحسن ضيافتها.

---

**Mots clés :** Diderot, Hospitalité, Voyage, Bougainville, Tahiti, Commerce, Morale.

## Introduction

Pourquoi voyage-t-on au XVIII<sup>e</sup> siècle ? La réponse à une telle question ne peut être simple lorsqu'on considère de près ce qui pousse un individu ou une nation, spécifiquement de cette époque-ci, à se déplacer et à fouler un sol étranger.

En consultant l'article « Voyage » de l'*Encyclopédie* nous apprenons brièvement qu'« aujourd'hui les voyages dans les états policés de l'Europe (car il ne s'agit point ici des voyages de long cours), sont au jugement des personnes éclairées, une partie des plus importantes de l'éducation dans la jeunesse, et une partie de l'expérience dans les vieillards. Choses égales, toute nation où règne la bonté du gouvernement, et dont la noblesse et les gens aisés voyagent, a des grands avantages sur celle où cette branche de l'éducation n'a pas lieu. Les voyages étendent l'esprit, l'élèvent, l'enrichissent de connaissances, et le guérissent des préjugés nationaux. C'est un genre d'étude auquel on ne supplée point par les livres, et par le rapport d'autrui ; il faut soi-même juger des hommes, des lieux, et des objets ». (Jaucourt, 1765a : 476)

Ce sont là des motifs de départ classiques qui font partie de l'histoire de l'Europe. Le voyage pédagogique, ou ce qu'on nommait le « Grand Tour », demeure au goût du siècle. Mais au terme d'une « étude [à laquelle] on ne supplée point par les livres [ni] par le rapport d'autrui », on finit souvent par la renfermer dans un volume. Telle est la dernière étape de beaucoup de périple : inscrits dans des livres. Comparé aux autres siècles, celui de Diderot et des encyclopédistes n'est de toute évidence pas celui des explorations les plus marquantes de l'histoire. Dans ce sens, il suffit de consulter la longue liste des navigations et des découvertes entreprises du XVI<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle pour remarquer le peu d'attrait que le siècle des Lumières avait pour les grandes explorations (Bougainville, 2001 : 47-57). Néanmoins, ce siècle reste parmi ceux des grandes conquêtes de la pensée. Nous comptons parmi les dix expéditions majeures du XVIII<sup>e</sup> siècle davantage d'exploration du Pacifique et toujours la recherche du continent imaginaire *Terra Australis Incognita*, puisqu'au premier coup d'œil les explorateurs ont longtemps cru découvrir la *Terra Australis* en mettant le pied à Tahiti. Les journaux de James Cook sont particulièrement éclairants sur ce point. Deux siècles avant, Magellan découvrait le monde ; deux siècles après, l'humanité mettait le pied sur la

lune. Les efforts prodigieux qui mènent à de tels exploits sont des voyages sédentaires au fond des ateliers, des fabriques et des laboratoires, en un mot : des aventures d'un autre goût.

Pourtant le mathématicien Louis Antoine de Bougainville se lança en explorateur, de 1766 à 1769, dans un voyage autour du monde où il passera par Tahiti, ou ce qu'on appelait un voyage de long cours dans la langue des marins. À ce propos, le voyage et l'étude sont pour Diderot deux états contradictoires. Il dit concernant de Bougainville : « Je n'entends rien à cet homme-là. L'étude des mathématiques, qui suppose une vie sédentaire, a rempli le temps de ses jeunes années ; et voilà qu'il passe subitement d'une condition méditative et retirée à un métier actif, pénible, errant et dissipé de voyageur. » (Diderot, 1994a : 541). Clairement plus casanier, Diderot, dans son *Supplément au Voyage de Bougainville*, résume ainsi les résultats du voyage du mathématicien : « une meilleure connaissance de notre vieux domicile et de ses habitants ; plus de sûreté sur des mers qu'il a [de Bougainville] parcourues la sonde à la main, et plus de correction dans nos cartes géographiques. » (Diderot, 1994 : 542). Puis nous lisons dans l'article « Voyage » de l'*Encyclopédie* que « le principal but qu'on doit se proposer dans ses voyages, est sans contredit d'examiner les mœurs, les coutumes, le génie des autres nations, leur goût dominant, leurs arts, leurs sciences, leurs manufactures et leur commerce » (Jaucourt, 1765a : 476). Ce que l'auteur de cet article conçoit comme but de tout voyage pédagogique au sein de l'Europe, Diderot l'applique au *Voyage autour du monde* de l'explorateur français, sans avoir mis le pied à Tahiti.

Notre philosophe est donc réduit à croire et à philosopher sur la parole de l'explorateur qui a « [jugé lui-même] des hommes, des lieux, et des objets ». Cela en dit assez sur la perception qu'avait Diderot des peuples dits non policés à l'époque. Ainsi, il ne leur refuse pas une certaine douceur des mœurs, une beauté des coutumes, un grand goût, et d'autres avantages. En d'autres termes, les peuples des Indes Occidentales sont autant dignes d'intérêt que leurs frères européens, nous dirait le philosophe. Et s'il y a une raison particulière pour laquelle ils le seraient, c'est bien leur *hospitalité* qui leur garantit une vertu « perdue naturellement dans toute l'Europe, parce que toute l'Europe est devenue voyageant et commerçante. La circulation des espèces par les lettres de change, la sûreté des chemins,

la facilité de se transporter en tous lieux sans danger, la commodité des vaisseaux, des postes, et autres voitures ; les hôtelleries établies dans toutes les villes, et sur toutes les routes, pour héberger les voyageurs, ont suppléé aux secours généreux de l'*hospitalité* des anciens » (Jaucourt, 1765b : 476). À proprement dire, cette vertu des anciens est affaiblie par la vague d'un développement général et dynamique de plusieurs secteurs. L'ouvrage le plus imposant en la matière demeure *L'Atlas de Trudaine*, paru de 1745 à 1780 – de son auteur Daniel-Charles Trudaine – administrateur du corps des ponts et chaussées. Mais de 1765 jusqu'à 1785, Louis Charles Desnos, ingénieur géographe pour les globes et les sphères, dresse *L'Indicateur fidèle ou le Guide des Voyageurs*. Nous comptons ainsi au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle des réseaux routiers élargis, cimentés et cartographiés, les différentes commodités qu'assurait dès lors la diligence par rapport au carrosse, des services d'hôtellerie nettement meilleurs, les réformes qui touchent la maréchaussée et bien sûr la commercialisation qui régit le tout. Car c'est bien le siècle de l'apogée du commerce triangulaire. Dans ce sens, nous pensons surtout à l'édit datant du 9 mars 1720 que prépare Claude le Blanc, Secrétaire d'État à la Guerre et aussi à l'*Ordonnance du roi concernant la subordination et la discipline des Maréchaussées*, qui date du 16 mars 1720. Ces facteurs économiques soutenus par des amendements législatifs rendent compte d'un état déjà critique de l'*hospitalité* dans l'Europe du XVIII<sup>e</sup> siècle. De là, Diderot saisit l'occasion dans son *Supplément* pour comparer deux cultures sociétales, l'une proche de la nature, et l'autre qui ne cesse de s'en éloigner à tire-d'aile.

Nous osons presque affirmer que le titre de *Supplément au voyage de Bougainville* de Diderot ne s'arrête pas à une tentative de compléter l'ouvrage de Bougainville, mais peut-être de suppléer à son auteur et de voyager derechef. En tout état de cause, Diderot ne le dissimule pas quand il rapproche la traversée des océans de celle des idées : « si le vaisseau n'est qu'une maison flottante, et si vous considérez le navigateur qui traverse des espaces immenses, resserré et immobile dans une enceinte étroite, vous le verrez faisant le tour du globe sur une planche, comme vous et moi le tour de l'univers sur notre parquet » (Diderot, 1994a : 541-542). Aussi, plutôt que le voyage de Bougainville, c'est la réception très originale de sa circumnavigation par Diderot que nous allons étudier. Le *Voyage autour du Monde* de de Bougainville ne nous servira par contre

que pour vérifier, comparer et analyser les propos du *Supplément* du philosophe.

L'hospitalité est pour ainsi dire au confluent du voyage et de la morale. Consultons alors ce que l'on exigeait comme critères d'hospitalité du voyageur dans l'*Encyclopédie* et comparons-les par la suite avec l'accueil que réservèrent les natifs de Tahiti au capitaine de Bougainville lorsqu'il y mouillât l'ancre de la Boudeuse.

L'hospitalité obéit, d'après Jaucourt, à trois règles générales qu'il développe comme suit : « Il semble même, que pour être tenu par la loi naturelle, aux services de l'*hospitalité*, pris dans toute leur étendue, il faut 1°. Que celui qui les demande soit hors de sa patrie, pour quelque raison valable, ou du moins innocente ; 2°. Qu'il y ait lieu de le présumer honnête homme, ou du moins qu'il n'a aucun dessein de nous porter préjudice ; 3°. Enfin, qu'il ne trouve pas ailleurs, ou que nous ne trouvions pas de notre côté à le loger pour de l'argent. Ainsi cet acte d'humanité était incomparablement plus indispensable, lorsque des maisons publiques, commodes, et à différents prix, n'existaient point encore parmi nous. » (Jaucourt, 1765b, 314)

Le voyageur doit donc répondre à des exigences où il est question d'identité, de sécurité et de charité viagère. Dès lors nous remarquons que ce genre d'hospitalité est loin d'être, à proprement dire, de volonté naturelle, et qu'il y a plutôt une teinte de religiosité protestante propre au Chevalier de Jaucourt. Mais cela importe peu étant donné que du côté des Tahitiens dans le récit de Diderot l'on observe une hospitalité tout à fait singulière, qui d'ailleurs ne contredit en rien le journal de voyage du capitaine de la boudeuse (Bougainville, 2001 : 213). Diderot nous rapporte que : « B. [...] Lorsque le vaisseau de Bougainville approcha de Tahiti, un nombre infini d'arbres creusés furent lancés sur les eaux ; en un instant son bâtiment en fut environné ; de quelque côté qu'il tournât ses regards, il voyait des démonstrations de surprise et de bienveillance. On lui jetait des provisions ; on lui tendait les bras ; on s'attachait à des cordes ; on gravissait contre les planches ; on avait rempli sa chaloupe ; on criait vers le rivage, d'où les cris étaient répondus ; les habitants de l'île accouraient ; les voilà tous à terre : on s'empare des hommes de l'équipage ; on se les partage ; chacun conduit le sien dans sa cabane : les hommes les tenaient embrassés par le milieu du corps ; les femmes leur flattaient les joues de

leurs mains. Placez-vous là ; soyez témoin, par pensée, de ce spectacle d'hospitalité ; et dites-moi comment vous trouvez l'espèce humaine. A. Très belle. » (Diderot, 1994 : 551). Tout comme il aimait à transposer les Vernet et les Greuze en mots pour ses *Salons*, c'est en effet un tableau pittoresque de l'espèce humaine que Diderot nous peint. Beau de composition, de couleurs et de sujet où l'hospitalité des insulaires est animée par les émotions de la rencontre. Au premier coup d'œil nous remarquons l'enthousiasme de la majorité des Tahitiens à la vue de l'explorateur et de son équipage. Bien loin de ce spectacle d'allégresse, le vieillard vénérable de l'île « laissa tomber des regards de dédain sur eux, sans marquer ni étonnement, ni frayeur, ni curiosité. Ils l'abordèrent ; il leur tourna le dos et se retira dans sa cabane » (Diderot, 1994 : 546). Que pouvons-nous déduire de cela si ce n'est que ce vieillard, symbole vivant de la sagesse et de la mémoire de son île, a connu la menace du canon et du mousquet ; que les continuels débarquements européens pronostiquent une succession de maux auxquels les jeunes tahitiens sont encore aveugles. L'histoire des explorations du Pacifique nous rapporte qu'avant la « découverte » française de l'île, les habitants de Tahiti ont peut-être accueilli des Espagnols et certainement des Britanniques. Le passage de ces derniers sous le commandement du navigateur Samuel Wallis, le 17 juin 1767, est marqué par des hostilités (Gleizal, 2006 : 19) qui ont pour cause une incompréhension totale du côté des Européens de la « vertu perdue ».

Une résurgence des violences, bien que moins sanglantes cette fois, aura lieu quand de Bougainville accostera à partir du 2 avril 1768, et encore pour les mêmes raisons : *larcins et filouteries* des îliens. À Tahiti, même si elle paraît libre et déréglementée, l'hospitalité veut que l'on échange tacitement des biens qui peuvent différer en nature, en valeur et en utilité selon les coutumes et les usages des sociétés. Nous disons bien *tacitement* parce que ce qui est commerce pour l'Européen ne l'est point pour le Tahitien. L'encyclopédiste résume ainsi ces perceptions antagoniques au sujet de l'hospitalité et de la possession : « Cet Otaïtien qui courut à ta rencontre, qui t'accueillit, qui te reçut en criant : "Taïo, ami, ami" vous l'avez tué. Et pourquoi l'avez-vous tué ? parce qu'il avait été séduit par l'éclat de tes petits œufs de serpent (plombs de fusil). Il te donnait ses fruits ; il t'offrait sa femme et sa fille ; il te cédait sa cabane, et tu l'as tué pour une poignée de ces grains qu'il avait pris sans te les demander. »

(Diderot, 1994 : 549). Le marin français relate dans son journal plusieurs brutalités plus ou moins similaires à celle-ci, et ce tout le long de l'escale qui le retient chez les Tahitiens.

De toute évidence, on ne se doutait pas à l'époque que le véritable nom de l'île soit Tahiti. De Bougainville et Wallis qui demandaient le nom aux insulaires croyaient entendre « Otaïti ou Otahitee », qui veut dire « C'est Tahiti. »

Par ailleurs, remarquons que Diderot ne verse pas pour autant dans le mythe du bon sauvage : l'homme méchant à Tahiti ou Otaïti existe. Il explique ainsi sa pensée : « Si l'on ne peut donner le nom de bon qu'à celui qui a fait le bien, et le nom de méchant qu'à celui qui a fait le mal, assurément l'homme, en naissant, n'est ni bon ni méchant. J'en dis autant de l'esprit et de la sottise. Mais l'homme apporte-t-il en naissant des dispositions organiques et naturelles à dire et faire des sottises, à se nuire à lui-même et à ses semblables, à écouter ou négliger les conseils de ses parents, à la diligence ou à la paresse, à la justice ou à la colère, au respect ou au mépris des lois ? Il n'y a que celui qui n'a jamais vu deux enfants en sa vie, et qui n'entendit jamais leurs cris au berceau, qui puisse en douter. L'homme ne naît rien, mais chaque homme naît avec une aptitude propre à une chose. » (Diderot, 1994b : 881). Ce qui détermine cette prédisposition au bien ou au mal, selon notre philosophe, est surtout l'organisation biologique et plus généralement l'éducation. Mais il y a aussi les mœurs de la société et du siècle dont l'influence n'est pas négligeable. À Tahiti, on ne vole point, « tout [y] est à tous » (Diderot, 1994a : 547). La possession, à en croire Diderot, est une notion étrangère aux insulaires. L'échange qu'ils opèrent avec les navigateurs européens n'en est pas un et nous allons en montrer la raison.

Nous savons des navigateurs que les Tahitiens étaient fortement intéressés par les objets métalliques tels que les clous, les haches, les boutons, les projectiles et divers outils. Et nous tenons de la même source que les insulaires se servaient mutuellement en nourriture, en vivres et en instruments sans contrainte (Bougainville, 2001 : 211) dans toutes les cabanes de Tahiti. Ils n'avaient donc aucune raison d'en excepter, sur leur propre terre, les navires et les campements de leurs visiteurs à qui ils fournissaient sans cesse des ravitaillements.

Mais qu'est-ce qui explique l'hospitalité des Tahitiens ? Serait-ce simplement cet « esprit de commerce » inexistant que l'absence de la propriété implique ? Ou serait-ce encore un refus de commercialiser l'hospitalité ? Pour Jaucourt, il semble sans contredit que le commerce unit artificiellement les nations, tandis que la vertu rapproche les hommes naturellement. Quand bien même le commerce aurait des avantages indéniables pour les sociétés, l'hospitalité ne peut avoir d'inconvénient, puisque « l'esprit de commerce, en unissant toutes les nations, a rompu les chaînes de bienfaisance des particuliers ; il a fait beaucoup de bien et de mal ; il a produit des commodités sans nombre, des connaissances plus étendues, un luxe facile, et l'amour de l'intérêt. Cet amour a pris la place des mouvements secrets de la nature, qui liaient autrefois les hommes par des nœuds tendres et touchants » (Jaucourt, 1765b : 314).

De ce qui précède il s'ensuit que l'hospitalité tahitienne a pour premier but de préserver la paix sociale des insulaires. Il suffit de consulter la réaction des Tahitiens après chaque fois qu'ils furent victimes de la violence des expéditions européennes. Commençons par la relâche de Wallis à Tahiti. On l'y avait accueilli avec son équipage convivialement les premiers jours, on les fêtât avec tout ce que l'île pouvait offrir de plaisirs. Si les échanges permettaient au capitaine britannique d'avoir ce dont il avait le plus besoin, les « vols » commis par les Tahitiens étaient en revanche importuns pour le commerce qu'il pensait établir avec ses hôtes. Pour les dissuader, il n'hésitait pas à employer la force des armes qui causait la mort des Tahitiens vulnérables (Hawkesworth, 1773 : 438). En dépit de cela, les gens de l'île ont gardé leur hospitalité habituelle à l'égard de leur envahisseur qui a fini par rebaptiser leur terre en île du Roi George le Troisième. Le même scénario se reproduisit avec de Bougainville, encore qu'il se montrait un peu plus pragmatique à cet égard.

Il nous raconte dans un épisode de son journal que lors des derniers jours à Tahiti, « aucun Indien ne s'était approché du camp, on n'avait vu aucune pirogue, on avait trouvé les maisons abandonnées, tout le pays paraissait un désert. Le prince de Nassau, lequel avec quatre ou cinq hommes seulement s'était éloigné davantage, dans le dessein de rencontrer quelques insulaires et de les rassurer, en trouva un grand nombre avec Ereti environ à une lieue du camp. Dès que ce chef eut reconnu M. de Nassau, il vint à lui d'un air consterné. Les femmes éplorées se jetèrent à ses genoux, elles lui baisaient les mains en pleurant et en répétant plusieurs fois: *Tayo, maté,*

*vous êtes nos amis et vous nous tuez. À force de caresses et d'amitié il parvint à les ramener. Je vis du bord une foule de peuple accourir au quartier : des poules, des cocos, des régimes de bananes embellissaient la marche et promettaient la paix. Je descendis aussitôt avec un assortiment d'étoffes de soie et des outils de toute espèce ; je les distribuai aux chefs, en leur témoignant ma douleur du désastre arrivé la veille et en les assurant qu'il serait puni. Les bons insulaires me comblèrent de caresses, le peuple applaudit à la réunion, et en peu de temps la foule ordinaire et les filous revinrent à notre quartier qui ne ressemblait pas mal à une foire » (Bougainville, 2001 : 217).*

Que faudrait-il conclure de cela ? Le capitaine français est sensible aux conséquences fâcheuses de sa présence. Il est touché aussi par cette hospitalité à la fonction apotropaïque chez le peuple tahitien, et s'accommode pour répondre à la civilité des Tahitiens en leur offrant des objets qu'il réservait uniquement à l'échange. Le voici donc l'obligé de l'hospitalité. Le commerce a peut-être réuni certaines nations par la similarité de leurs intérêts, et celles-ci mues par la convoitise se sont engagées à accaparer les richesses d'autres régions.

De Bougainville, comme son prédécesseur, Wallis, a renommé Tahiti en lui donnant le nom de la Nouvelle-Cythère, sauf que cette fois il croyait en être le découvreur. Les deux explorateurs reprochaient au peuple tahitien leur penchant au vol, et ce blâme n'est qu'hypocrisie aux yeux du vieillard de l'île. Avant le départ du navigateur français, Diderot fait parler le vieillard qui avait tourné le dos aux seconds envahisseurs, désapprouvant la somme des atrocités britanniques et françaises que son peuple avait à supporter. Il dit en apostrophant de Bougainville : « Ce pays est à toi ! Et pourquoi ? Parce que tu y as mis le pied ! Si un Otaïtien débarquait un jour sur vos côtes, et qu'il gravât sur une de vos pierres ou sur l'écorce d'un de vos arbres : Ce pays est aux habitants d'Otaïti, qu'en penserais-tu ? Tu es le plus fort, et qu'est-ce que cela fait ? Lorsqu'on t'a enlevé une des méprisables bagatelles dont ton bâtiment est rempli, tu t'es récrié, tu t'es vengé ; et dans le même instant tu as projeté au fond de ton cœur le vol de toute une contrée ! » (Diderot, 1994a : 247). Le voyageur européen qui, après des mois de navigation et de dangers qui ont failli le conduire à sa perte, se délecte de l'hospitalité des insulaires.

A-t-il cependant respecté les règles d'hospitalité qu'énumère Jaucourt dans son article ? Non. La force lui a permis de bafouer l'hospitalité tahitienne qui ne semblait avoir de bornes que l'avilissement, état auquel aucun homme ne devrait réduire son semblable. Diderot s'insurge ainsi par la voix du vieillard et harmonise une polyphonie réfractaire aux passions expansionnistes des pays *civilisés* qui ne prennent pas en compte le droit naturel des sociétés et de leurs individus. Il dit : « Nous existons d'une existence pauvre, contentieuse, inquiète. Nous avons des passions et des besoins. Nous voulons être heureux ; et à tout moment l'homme injuste et passionné se sent porter à faire à autrui ce qu'il ne voudrait pas qu'on lui fît à lui-même. C'est un jugement qu'il prononce au fond de son âme, et qu'il ne peut se dérober. Il voit sa méchanceté, et il faut qu'il se l'avoue, ou qu'il accorde à chacun la même autorité qu'il s'arroe. » (Diderot, 1755 : 115).

L'article « Société » de l'*Encyclopédie* annonce qu'il y a danger à l'abandon de certaines vertus, ou comme Boucher d'Argis préfère les dénommer, des *devoirs*. Ces devoirs se divisent en deux catégories juridiques distinctes et cependant à les violer les corollaires en sont tout autant compromettants. L'auteur de l'article nous annonce qu' « en approfondissant les devoirs réciproques qui naissent de l'égalité des citoyens, on trouve que ces devoirs sont de deux sortes ; les uns que l'on appelle devoirs d'obligation parfaite, parce que la loi civile peut aisément et doit nécessairement en prescrire l'étroite observation ; les autres que l'on appelle devoirs d'obligation imparfaite, non que les principes de morale n'en exigent en eux-mêmes la pratique avec rigidité, mais parce que la loi ne peut que trop difficilement en prendre connaissance, et que l'on suppose qu'ils n'affectent point si immédiatement le bien-être de la société. De cette dernière espèce sont les devoirs de la reconnaissance, de l'hospitalité, de la charité, etc., devoirs sur lesquels les lois en général gardent un profond silence, et dont la violation néanmoins est aussi fatale, quoiqu'à la vérité moins prompte dans ses effets que celle des devoirs d'obligation parfaite. » (Agris, 1765 : 255). Si l'on considère l'hospitalité du point de vue de la morale nous apercevons qu'elle est un devoir naturel et civil dans la société tahitienne. Naturel, parce que l'habitant de Tahiti estimait l'Européen est son ami et son égal ; civil, car c'est là-même le fondement de la paix sociale qui régnait dans cette île et qui a tant fait rêver

quelques philosophes utopistes du XVIII<sup>e</sup> siècle. Tout le développement qui résulte de la commercialisation d'un devoir naturel et civil mène à une altération générale des mœurs que Boucher d'Argis constate judicieusement. La source de cette dépravation, dit-il, c'est « l'accroissement de nos besoins (qui) a été suivi de celui de nos désirs, et graduellement de celui de nos efforts, pour surmonter l'obstacle des lois : c'est cet accroissement de nouveaux arts, de nouveaux besoins, de nouveaux désirs, qui a insensiblement amorti l'esprit d'hospitalité et de générosité, et qui lui a substitué celui de cupidité, de vénalité et d'avarice » (Agris, 1765 : 255). L'habitant de Tahiti vivait loin du cercle vicieux des besoins et du progrès qui n'engendre que tourments et malheurs. Jaloux, l'explorateur européen avait parcouru des distances vertigineuses pour lui ravir son paradis dans « l'état de nature ». Peut-être est-ce un hasard, Éden, s'avère être un autre nom qu'a de Bougainville donné à Tahiti. Il disait : « Je me croyais transporté dans le jardin d'Éden [...]. » (Bougainville, 2001 : 213).

## **Conclusion**

Nous avons vu ainsi un aperçu du voyage au XVIII<sup>e</sup> siècle, et spécifiquement de quelle façon Diderot a fait de la vertu perdue dans l'Europe d'antan, l'hospitalité, la pierre de touche du voyage de de Bougainville. Il a été aussi question de vérifier les raisons qui font de l'hospitalité une notion différente dans chaque société, et comment la dimension morale y est évidemment inhérente. Au demeurant, que détient l'insulaire, selon Diderot ? Ce que poursuit l'homme policé vainement, à pas de tortue, sur l'interminable chemin du progrès : le bonheur. C'est par ces mots que le vieillard continue de réprimander son envahisseur : « Nous ne voulons point troquer ce que tu appelles notre ignorance contre tes inutiles lumières. Tout ce qui nous est nécessaires et bon, nous le possédons. Sommes-nous dignes de mépris, parce que nous n'avons pas su nous faire des besoins superflus ? Lorsque nous avons faim, nous avons de quoi manger ; lorsque nous avons froid, nous avons de quoi nous vêtir. Tu es entré dans nos cabanes, qu'y manque-t-il, à ton avis ? Poursuis jusqu'où tu voudras ce que tu appelles commodités de la vie ; mais permets à des êtres sensés de s'arrêter » (Diderot, 1994a : 548). Pour les savoirs et

pour les richesses, Wallis, de Bougainville, puis James Cook et une multitude d'aventuriers se sont tous rendus jusqu'à Tahiti et à d'autres contrées pour ces commodités que le vieillard de l'île estime « factices ». D'ailleurs, n'est-il pas vrai que l'homme cherche toujours ce dont il manque le plus ? Mais que se propose-t-il ? De l'arracher à son frère ? C'est le ressort de l'homme ambitieux, jaloux et méchant. Rien ne justifie d'après Diderot les entreprises coloniales et les expéditions dont le *besoin* ne peut jamais être innocent. Eszter Kovács qui a étudié la pensée politique de Diderot dans son aspect dénonciateur des conséquences de la mobilité nous dit : « c'est l'idée de la conquête et de l'expansion qui est à condamner. Voyager, découvrir, explorer et conquérir sont ainsi les différents stades du même objectif et ce dessein est en grande partie responsable des injustices de la colonisation » (Kovács, 2015 : 255). Le voyage est donc une action morale dans la mesure où il s'agit d'obéir à des besoins, à des passions et à des impératifs individuels ou nationaux. Quant à l'hospitalité, ce n'est que la suite naturelle de la *sédentarité* des Tahitiens.

## **Bibliographie**

- BERTRAND, Gilles. (2008). *Le Grand Tour revisité : pour une archéologie du tourisme : le voyage des Français en Italie, milieu XVIII<sup>e</sup> siècle-début XIX<sup>e</sup> siècle*, Rome : École française de Rome.
- BOUCHER D'ARGIS, Antoine-Gaspard. (1765). Société. *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. Paris : 1<sup>re</sup> éd. <http://enccre.academie-sciences.fr/encyclopedie> [en ligne] consulté le 29 août 2023.
- DE BOUGAINVILLE, Louis-Antoine. (2001). *Voyage autour du monde*. Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne.

DE JAUCOURT, Louis. (1765a). Voyage. *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. Paris : 1<sup>re</sup> éd. <http://enccre.academie-sciences.fr/encyclopedie> [en ligne] consulté le 29 août 2023.

DE JAUCOURT, Louis. (1765b). Hospitalité. *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. Paris, 1<sup>re</sup> éd. <http://enccre.academie-sciences.fr/encyclopedie> [en ligne] consulté le 29 août 2023.

DIDEROT, Denis. (1755). Droit naturel, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. Paris : 1<sup>re</sup> éd. <http://enccre.academie-sciences.fr/encyclopedie> [en ligne] consulté le 29 août 2023.

*Diderot, Denis. (1994a). Supplément au Voyage de Bougainville. Paris : Robert Laffont.*

*DIDEROT, Denis. (1994b). Réfutation d'Helvétius. Paris : Robert Laffont.*

GLEIZAL, Christian. (2006). Tahiti et les Iles de la Société. *Encyclopédie du Voyage*. Paris : [Gallimard](#).

HAWKESWORTH, John and COOK, James. (1773). *An account of the voyages undertaken by the order of His present Majesty for making discoveries in the Southern Hemisphere, and successively performed by Commodore Byron, Captain Wallis, Captain Carteret, and Captain Cook, in the Dolphin, the Swallow, and the Endeavour drawn up from the journals which were kept by the several commanders, and from the papers of Joseph Banks. London : The third.*

<http://southseas.nla.gov.au/journals/hv01/438.html> [en ligne] consulté le 29 août 2023.

KOVACS, Eszter. (2015). *La critique du voyage dans la pensée de Diderot : De la fiction au discours philosophique et politique*. Paris : Honoré Champion.